

Rapport annuel 2016

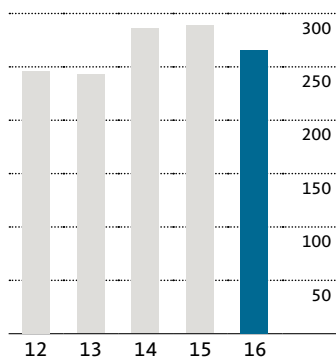
Le 59^e rapport financier de la Banque Migros SA

Comptes annuels en mio de CHF / Variation	2016	
Somme du bilan	42 752	+1,2%
Prêts à la clientèle	36 581	+1,1%
Fonds de la clientèle	33 523	+1,3%
Capitaux propres ¹	3 539	+5,6%
Produit d'exploitation	575	-3,1%
Charges d'exploitation	279	+1,0%
Résultat opérationnel	266	-7,5%
Bénéfice de l'exercice	215	-5,2%
Fortune totale des dépôts-titres de la clientèle	10 899	+4,6%
Fortune des fonds Mi-Fonds	2 093	+2,8%
Effectif du personnel ²	1 327	-0,5%
Nombre de succursales	67	+1

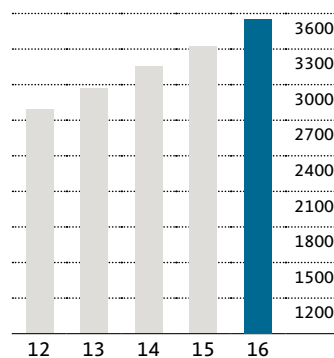
Normes de fonds propres		
Fonds propres pouvant être pris en compte	3 512	+5,7%
Fonds propres exigibles	1 747	+1,6%
Taux de couverture	201%	

Ratios		
Fonds de la clientèle en % des prêts à la clientèle	91,6%	
Rendement des capitaux propres ³	7,7%	
Cost/income ratio ⁴	47,2%	

Résultat opérationnel en mio de CHF



Capitaux propres en mio de CHF



La Banque Migros SA a poursuivi le développement de ses activités de base durant l'exercice 2016. Les opérations de placement ont connu une évolution particulièrement réjouissante, le nombre de mandats de gestion de fortune enregistrant une hausse à deux chiffres. Dans les créances hypothécaires, la progression a été légèrement inférieure à celle du marché, ce qui s'explique par la politique d'octroi de crédits prudente à laquelle la Banque Migros est restée fidèle en dépit d'une pression concurrentielle accrue. Dans un environnement de marché difficile, l'exercice 2016 s'est clos sur un bénéfice de CHF 215 millions (-5,2%). Ce recul est dû à une baisse des revenus des opérations d'intérêts et des opérations de négoce liée à des facteurs extraordinaires.

Herbert Bolliger

Président du Conseil d'administration

Dr. Harald Nedwed

Président de la Direction générale

Table des matières

Avant-propos du président du Conseil d'administration	2
Rapport de l'exercice	3
Bilan au 31 décembre 2016	6
Compte de résultat 2016	7
Répartition du bénéfice	8
Tableau des flux de trésorerie 2016	9
État des capitaux propres	10
Annexe aux comptes annuels	11
Informations relatives au bilan	20
Informations relatives aux opérations hors bilan	34
Informations sur le compte de résultat et autres informations essentielles	36
Rapport de l'organe de révision	38
Organigramme	39
Régions et succursales	40

¹ y compris réserves pour risques bancaires généraux

² effectif corrigé du temps partiel, places d'apprentissage à 50%

³ résultat opérationnel en % de la moyenne des capitaux propres

⁴ rapport entre les charges d'exploitation et le produit d'exploitation (hors variation des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts)

Avant-propos du président du Conseil d'administration

L'année 2016 a été placée sous le signe d'une normalisation partielle de l'activité économique en Suisse. Après avoir ralenti à 0,8% en 2015 suite au choc du franc, la croissance du produit intérieur brut (PIB) a fait état d'une accélération en 2016, à 1,4%, selon les dernières prévisions du Centre de recherches conjoncturelles de l'EPF Zurich (KOF). La reprise aurait pu s'avérer plus solide si elle n'avait pas été freinée par le manque de vigueur de l'économie mondiale.

En janvier, les craintes à l'égard de l'économie chinoise ont fait plonger les marchés des actions à l'échelle mondiale et ont pesé sur les opérations de placement de la Banque Migros. La deuxième mauvaise nouvelle pour les marchés boursiers est tombée en juin, avec le référendum britannique sur le Brexit, un événement que les investisseurs ont pourtant «digéré» avec une rapidité inattendue, comme ce fut également le cas en novembre avec l'élection surprise de Donald Trump à la présidence des États-Unis.

L'annonce d'un programme de relance budgétaire faite par le président Trump a provoqué une hausse des anticipations inflationnistes et des rendements obligataires sur différents marchés, dont la Suisse: après le plancher de -0,60% touché en juillet, le rendement de l'obligation de la Confédération à 10 ans a grimpé jusqu'à 0,01% en décembre, avant de retomber à -0,17% en fin d'année. L'inversion de tendance sur les marchés monétaires et financiers helvétiques n'a donc pas duré, et les rendements négatifs devraient persister jusqu'à nouvel ordre. La Banque Migros continue de tout mettre en œuvre afin d'éviter l'introduction de taux négatifs pour les petits épargnants, même si la pression sur les marges dans les opérations d'intérêts s'est encore accentuée durant l'année sous revue.

Bien que l'arrivée de nouveaux fournisseurs d'hypothèques issus du secteur des assurances et des caisses de pension ait entraîné une intensification de la concurrence dans ce secteur, la Banque Migros est restée fidèle à sa politique de prudence en matière d'octroi de crédits. Elle a notamment écarté les solutions consistant à appliquer un taux d'intérêt inférieur lors du calcul de la capacité financière pour un logement à usage personnel, malgré la forte baisse des taux hypothécaires.

Au lieu de cela, la Banque Migros a fait face à la pression sur les marges dans les opérations d'intérêts en se focalisant sur une stricte gestion des coûts. Pour 2017, elle mise en outre sur des gains d'efficacité et une capacité d'innovation accrue grâce à une nouvelle structure organisationnelle, sur un renforcement des opérations de placement et du segment Clientèle entreprises, ainsi que sur le lancement d'outils de conseil novateurs. La Banque Migros est ainsi bien positionnée pour relever les défis à venir.

Je tiens à remercier ici les collaborateurs, les cadres ainsi que les membres de la direction pour le remarquable engagement dont ils ont fait preuve en 2016. J'adresse également mes remerciements sincères à nos clientes et clients pour la confiance et la fidélité qu'ils témoignent jour après jour à l'égard de la Banque Migros.



Herbert Bolliger
Président du Conseil d'administration

Rapport de l'exercice 2016

Marche des affaires et situation économique de l'entreprise

L'exercice 2016 de la Banque Migros SA, domiciliée à Zurich, a été marqué par un environnement de marché particulièrement difficile et une intensification de la concurrence dans les crédits hypothécaires et les crédits privés. Le résultat net des opérations d'intérêts s'est inscrit en recul de 3,0%, à CHF 446 millions, sous l'effet d'une légère augmentation des corrections de valeur pour crédits. Les coûts de risques, en revanche, sont restés inférieurs à 0,5‰ du volume total des crédits. Le résultat des opérations de commissions a progressé de 1,6%, à CHF 89 millions, alors que le résultat des opérations de négoce s'est contracté par rapport à 2015. Pour mémoire, l'abandon du cours plancher face à l'euro par la Banque nationale suisse (BNS) avait entraîné une augmentation exceptionnellement forte du nombre de transactions en monnaie étrangère. La situation s'est normalisée sur les marchés des devises en 2016, et le résultat des opérations de négoce a diminué de 13,5%, à CHF 34 millions. Globalement, le produit d'exploitation a reculé de 3,1%, à CHF 575 millions. Les charges d'exploitation n'ont augmenté que de 1,0%, à CHF 279 millions, malgré le développement que les activités de base ont connu. Grâce à une gestion des coûts rigoureuse, le cost/income ratio a pu être maintenu à 47,2%, un niveau réjouissant à peine plus élevé que celui de l'exercice précédent (46,8%). Après déduction des amortissements, des provisions et des pertes, le résultat opérationnel s'est établi à CHF 266 millions (-7,5%). Les produits extraordinaires se sont élevés à près de CHF 7 millions, notamment grâce à la vente d'un bien immobilier à Lucerne. L'exercice 2016 s'est clos sur un bénéfice de CHF 215 millions (-5,2%).

Fonds de la clientèle et refinancement

Dans le contexte de taux bas qui a prévalu tout au long de l'année, la réallocation des fonds de la clientèle s'est poursuivie: les engagements résultant des dépôts de la clientèle se sont accrus de 1,7%, tandis que les obligations de caisse ont diminué de 12,0%. Globalement, les fonds de la clientèle inscrits au bilan ont augmenté de 1,3%, à CHF 33,5 milliards. Le ratio fonds de la clientèle / prêts à la clientèle s'est établi à 91,6%, signe que la Banque Migros continue de jouir d'une structure de refinancement très favorable.

Opérations de crédit

Les prêts à la clientèle ont progressé de 1,1%, à CHF 36,6 milliards. Les créances hypothécaires ont atteint CHF 34,2 milliards, ce qui représente une hausse de 1,9%, légèrement inférieure à la croissance du marché. Dans un environnement concurrentiel particulièrement tendu, la Banque Migros est restée rigoureusement fidèle à sa politique prudente d'octroi de crédits en 2016. À la date de clôture du bilan, le portefeuille hypothécaire se composait, pour les immeubles d'habitation, à 97,3% de prêts hypothécaires en premier rang, avec un taux d'avance jusqu'à 67%. Le montant du crédit hypothécaire moyen s'élevait respectivement à CHF 333 000 pour les propriétés par étage et à CHF 437 000 pour les maisons individuelles. Les prêts hypothécaires à taux fixe représentaient 88,1% du portefeuille hypothécaire global. Les crédits privés totalisaient CHF 1,1 milliard (-6,2%).

Dépôts de titres

80 800 clients ont confié leurs titres en dépôt à la Banque Migros. Le volume des dépôts-titres (CHF 10,9 milliards) s'est accru de 4,6% par rapport à l'exercice précédent. Le nombre de mandats de gestion de fortune a enregistré une forte progression (+10,9%), tandis que la fortune des Mi-Fonds s'est inscrite en hausse de 2,8%, à CHF 2,1 milliards.

Placements en titres et réserves de liquidités

La banque détient d'importantes réserves de liquidités sous la forme de placements en titres, afin d'assurer en tout temps le refinancement des prêts à la clientèle, même en cas de modifications des conditions du marché. Les placements en titres détenus sous les postes «Opérations de négoce» et «Immobilisations financières» totalisent CHF 690 millions et se composent en majeure partie d'obligations et de fonds de placement diversifiés. Par ailleurs, les réserves de liquidités détenues sous forme d'avoirs liquides et de créances sur les banques se sont accrues de CHF 255 millions, à CHF 5,2 milliards.

Fonds propres

En 2016, la Banque Migros a été à nouveau en mesure d'opérer un net renforcement de sa base de fonds propres. Le dividende distribué à l'issue de l'exercice 2015 totalisait CHF 27 millions; un montant inchangé de CHF 27 millions est proposé à l'Assemblée générale au titre de dividende pour l'exercice 2016. Au 31 décembre 2016, les fonds propres pouvant être pris en compte au sens de la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne (LB) s'élevaient à CHF 3,5 milliards (+5,7%), ce qui correspond à un taux de couverture très confortable de 201,0% (contre 193,2% en 2015) par rapport aux fonds propres exigibles (volant anticyclique de fonds propres inclus). Le ratio de fonds propres globaux s'est accru ainsi de 17,9% à 18,7%.

Un solide engagement social et environnemental

La Banque Migros verse chaque année 10% de son dividende au fonds de soutien Engagement Migros, qui vise à promouvoir des projets pionniers dans une société en mutation.

Moyenne annuelle des emplois à plein temps

L'effectif du personnel en équivalent plein temps s'élevait à 1327 collaboratrices et collaborateurs à fin 2016, contre 1334 l'année précédente. Les 64 places d'apprentissage sont comptabilisées pour moitié.

Réalisation d'une évaluation des risques

La Banque Migros suit une politique traditionnellement conservatrice en matière de risques. Son activité à l'échelle de l'ensemble de la Suisse lui assure une large diversification des risques de crédit, qui sont en majeure partie garantis par des gages immobiliers. Le risque de variation des taux d'intérêt fait l'objet d'une surveillance continue et est maintenu au sein d'une fourchette définie par le Conseil d'administration, grâce à des mesures de

gestion du bilan appropriées. Les autres risques ont une incidence restreinte sur la situation patrimoniale et les revenus de la banque. Pour de plus amples informations, prière de se référer à la section dédiée à la gestion des risques (pages 14 à 18).

État des commandes et des mandats

Dans le secteur bancaire, les mandats des clients sont exécutés en l'espace de quelques jours, raison pour laquelle aucune information utile concernant l'état des commandes et des mandats ne peut être fournie.

Activités de recherche et développement

La Banque Migros a introduit de nouveaux outils de conseil sur tablette: ciblés dans un premier temps sur les crédits hypothécaires, ces nouveaux supports seront ensuite étendus au secteur des placements.

Événements exceptionnels

La nouvelle structure organisationnelle simplifiée de la Banque Migros est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2017 (cf. page 39). Les changements opérés concernent notamment la haute direction: la matrice directionnelle a été remplacée par une direction hiérarchique et technique unifiée, tandis que la distinction entre la Direction générale et la Direction générale étendue a été supprimée. Cette réorganisation vise notamment à optimiser la gestion des ventes, afin de réagir plus rapidement à l'évolution du marché et de faciliter la mise en œuvre d'innovations prometteuses. C'est dans cette logique que s'inscrivent la fusion des segments Clientèle privée et Premium Banking au sein d'un nouveau segment Clientèle privée, la suppression de la fonction de responsable régional, ainsi que le regroupement des activités Marketing et Business Development au sein de la division Innovation et Marketing. La réorganisation a également pour objectif de renforcer le segment Clientèle entreprises et les opérations de placement, lesquelles bénéficieront de la création de l'Investment Office, secteur qui comprend les nouvelles fonctions de Planification financière et Économie (économiste en chef). Enfin, la réorganisation a également donné lieu à la réunion de la Gestion des risques et de la Direction financière au sein du nouveau secteur Gestion des risques et Finances.

Perspectives de l'entreprise

La Banque Migros jouit d'une position enviable en termes de fonds propres, de refinancement et de systèmes, et elle affiche en outre de solides résultats. La hausse des prix des logements à usage personnel a marqué un net fléchissement, et certaines régions ont déjà enregistré les premières corrections à la baisse, ce qui a grandement réduit le risque de bulle immobilière. Nous ne tablons donc pas sur une forte augmentation des défaillances hypothécaires. En partant du principe que la politique de la BNS en matière de taux d'intérêt restera inchangée, nous escomptons pour 2017 un bénéfice comparable à celui de l'exercice sous revue.

Bilan au 31 décembre 2016

en CHF 1000	2016	2015	Variation	en %
Actifs				
Liquidités	4 526 046	4 138 088	+387 958	+9
Créances sur les banques	645 738	778 516	-132 778	-17
Créances résultant d'opérations de financement de titres	80 430	80 985	-555	-1
Créances sur la clientèle	2 350 429	2 577 731	-227 303	-9
Créances hypothécaires	34 230 869	33 592 065	+638 804	+2
Opérations de négoce	32 857	46 524	-13 667	-29
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	198	458	-260	-57
Immobilisations financières	657 017	709 047	-52 030	-7
Comptes de régularisation actifs	21 343	24 031	-2 688	-11
Participations	72 280	58 607	+13 673	+23
Immobilisations corporelles	165 247	197 981	-32 734	-17
Autres actifs	35 355	90 047	-54 691	-61
Corrections de valeur non compensables selon les dispositions transitoires	-65 572	-62 534	+3 038	+5
Total des actifs	42 752 237	42 231 546	+520 691	+1
Passifs				
Engagements envers les banques	76 564	56 318	+20 247	+36
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	32 758 826	32 215 247	+543 579	+2
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	34 253	87 264	-53 011	-61
Obligations de caisse	764 324	868 625	-104 301	-12
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	5 113 100	5 157 300	-44 200	-1
Comptes de régularisation passifs	118 869	128 948	-10 079	-8
Autres passifs	32 346	51 323	-18 978	-37
Provisions	314 674	316 351	-1 677	-1
Réserves pour risques bancaires généraux	1 211 644	1 210 118	+1 526	+0
Capital social	700 000	700 000	+0	+0
Réserve issue du bénéfice	1 413 053	1 213 787	+199 266	+16
Bénéfice	214 585	226 266	-11 681	-5
Total des passifs	42 752 237	42 231 546	+520 691	+1
Opérations hors bilan				
Engagements conditionnels	68 809	74 811	-6 001	-8
Engagements irrévocables	844 227	752 864	+91 363	+12
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	57 896	51 463	+6 433	+12
Crédits par engagement	0	0	+0	+0

Compte de résultat 2016

en CHF 1000	2016	2015	Variation	en %
Résultat des opérations d'intérêts				
Produit des intérêts et des escomptes	669 549	707 879	-38 330	-5
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	8 256	11 097	-2 841	-26
Charges d'intérêts	-217 171	-263 861	-46 691	-18
Résultat brut des opérations d'intérêts	460 634	455 115	+5 520	+1
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	-14 259	4 979	-19 238	-386
Sous-total résultat net des opérations d'intérêts	446 376	460 094	-13 718	-3
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service				
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement	58 376	57 557	+818	+1
Produit des commissions sur les opérations de crédit	4 940	6 403	-1 463	-23
Produit des commissions sur les autres prestations de service	39 558	37 415	+2 143	+6
Charges de commissions	-13 675	-13 607	+68	+0
Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations de service	89 198	87 768	+1 430	+2
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	33 684	38 945	-5 261	-14
Autres résultats ordinaires				
Produits des participations	3 422	3 433	-11	-0
Résultat des immeubles	2 993	2 600	+394	+15
Autres produits ordinaires	528	680	-152	-22
Autres charges ordinaires	-891	0	+891	-
Sous-total autres résultats ordinaires	6 052	6 713	-661	-10
Produit d'exploitation	575 310	593 520	-18 210	-3
Charges d'exploitation				
Charges de personnel	-173 747	-171 214	+2 533	+1
Charges d'exploitation	-104 790	-104 511	+278	+0
Sous-total charges d'exploitation	-278 537	-275 726	+2 811	+1
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	-30 081	-30 475	-394	-1
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	-497	336	+833	-248
Résultat opérationnel	266 195	287 656	-21 460	-7
Produits extraordinaires	7 147	195	+6 952	+3 564
Charges extraordinaires	-566	0	+566	-
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	-1 526	-1 526	+0	-
Impôts	-56 666	-60 059	-3 393	-6
Bénéfice	214 585	226 266	-11 681	-5

Répartition du bénéfice

Les comptes annuels de la Banque Migros font état d'un bénéfice de CHF 214,6 millions et d'un bénéfice reporté de CHF 52 637 pour l'exercice sous revue. Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale de répartir le bénéfice comme suit:

en CHF 1000	2016	2015	Variation	en %
Bénéfice	214 585	226 266	-11 681	-5
Bénéfice reporté	53	787	-734	-93
Bénéfice au bilan	214 637	227 053	-12 415	-5
Le Conseil d'administration propose de répartir le bénéfice comme suit				
Attribution à la réserve issue du bénéfice	187 000	200 000	-13 000	-7
Distribution du bénéfice	27 000	27 000	+0	+0
Bénéfice reporté	637	53	+585	+1 111

Les chiffres de l'exercice précédent sont conformes à la décision de l'Assemblée générale.

Tableau des flux de trésorerie 2016

en CHF 1000	Entrées 2016	Sorties 2016	Entrées 2015	Sorties 2015
Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)				
Bénéfice	214 585		226 266	
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	30 081		30 475	
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes		1 677		20 586
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	1 526		1 526	
Comptes de régularisation actifs	2 688		12 521	
Comptes de régularisation passifs		10 079	3 661	
Dividende de l'exercice précédent		27 000		27 000
Solde	210 124		226 863	
Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres				
Capital-actions	0		0	
Solde	0		0	
Flux de fonds des mutations relatives aux participations, immobilisations corporelles et valeurs immatérielles				
Participations	0	13 673	183	0
Immobilisations corporelles	2 653	0	0	16 949
Solde		11 020		16 766
Flux de fonds de l'activité bancaire				
Créances hypothécaires		638 804		1 006 125
Créances sur la clientèle	227 303		137 794	
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	543 579		897 199	
Obligations de caisse		104 301		83 206
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage		44 200	456 600	
Opérations de négoce		39 084	70 705	
Immobilisations financières	52 030			53 363
Créances sur les banques	133 333		816 906	
Engagements envers les banques	20 247			3 221
Autres créances	54 691			41 646
Autres engagements		18 978		26 144
Corrections de valeur non compensables selon les dispositions transitoires	3 038			19 789
Liquidités				
Liquidités		387 958		1 355 808
Solde		199 105		210 098
Total	210 124	210 124	226 863	226 863

État des capitaux propres

en CHF 1000	Capital social	Réserve issue du capital	Réserves pour risques bancaires généraux	Réserve issue du bénéfice	Propres parts du capital	Bénéfice	Total
Capitaux propres en début d'exercice	700 000	0	1 210 118	1 213 787	0	226 266	3 350 171
Attribution à la réserve issue du bénéfice	0	0	0	200 000	0	-200 000	0
Dividendes	0	0	0	0	0	-27 000	-27 000
Variation nette du bénéfice reporté	0	0	0	-734	0	734	0
Attribution aux réserves pour risques bancaires généraux	0	0	1 526	0	0	0	1 526
Bénéfice 2016	0	0	0	0	0	214 585	214 585
Capitaux propres en fin d'exercice	700 000	0	1 211 644	1 413 053	0	214 585	3 539 281

Les informations réglementaires liées aux fonds propres et à la liquidité sont publiées sur banquemigros.ch.

Annexe aux comptes annuels

Raison sociale, forme juridique et siège de la banque

La Banque Migros est une société anonyme de droit suisse ayant son siège principal à Zurich. Active dans toute la Suisse en tant que banque universelle, elle offre ses services bancaires et financiers au travers de 67 succursales. Les opérations d'intérêts, principal domaine d'activité de la banque, contribuent pour environ quatre cinquièmes au produit d'exploitation. Le solde se répartit entre les opérations de commissions et de prestations de services, les opérations de négoce, ainsi que les revenus des placements financiers, des immeubles et des participations.

Principes d'évaluation et d'établissement du bilan

Principes généraux

Les principes de comptabilité, d'établissement du bilan et d'évaluation sont régis par le droit des obligations, la loi et l'ordonnance sur les banques ainsi que les prescriptions comptables pour les banques, négociants en valeurs mobilières, groupes et conglomérats financiers, conformément à la circulaire 2015/1 de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA.

Les comptes annuels publiés dans le présent rapport de gestion ont été établis sous forme de «boucllement individuel conforme au principe de l'image fidèle». Un boucllement statutaire peut être obtenu sur demande.

Les chiffres des comptes annuels ont été arrondis dans le cadre de cette publication, mais les calculs ont été effectués sur la base des chiffres non arrondis, raison pour laquelle des différences d'arrondis peuvent apparaître.

Les comptes annuels ont été établis selon le principe de continuité de l'exploitation. Les postes sont portés au bilan à leurs valeurs de continuation.

Les positions détaillées des postes du bilan font l'objet d'une évaluation individuelle. Les dispositions transitoires qui exigent la mise en œuvre du principe d'évaluation individuelle pour les participations, les immobilisations corporelles et les valeurs immatérielles au plus tard le 1^{er} janvier 2020, ne sont pas appliquées.

Saisie et établissement du bilan

Toutes les opérations sont saisies dans les livres de la banque et évaluées pour le compte de résultat à la date de leur conclusion. Les opérations à terme sont inscrites comme opérations hors bilan jusqu'à la date de règlement (échéance). La monnaie du bilan est le franc suisse.

Monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées aux cours du jour. Les actifs monétaires sont convertis et comptabilisés aux cours en vigueur à la date du bilan. Les différences de change entre la conclusion de l'opération et son règlement sont comptabilisées via le compte de résultat. Les cours suivants ont été appliqués:

	Exercice sous revue	Année précédente
USD	1.019	0.988
EUR	1.072	1.080

Liquidités

Les liquidités sont comptabilisées à la valeur nominale.

Créances et engagements résultant d'opérations de financement de titres

Les opérations de financement de titres recouvrent les opérations de mise/prise en pension («repurchase» / «reverse-repurchase») ainsi que les opérations de prêt/emprunt de titres («securities lending» / «securities borrowing»). Elles sont enregistrées au bilan à la valeur comptable des liquidités reçues ou créditées. Dans le compte de résultat, ces opérations sont enregistrées comme produits des intérêts et des escomptes.

Créances sur les banques, créances sur la clientèle, créances hypothécaires

Ces positions sont enregistrées à la valeur nominale diminuée des corrections de valeur nécessaires.

Les avoirs en métaux précieux sont évalués à la juste valeur, dans la mesure où les biens concernés sont traités sur un marché efficient au niveau du prix et liquide.

Les créances compromises, soit les créances pour lesquelles il est peu vraisemblable que le débiteur puisse honorer ses engagements futurs, sont évaluées de manière séparée, et la dépréciation de valeur est couverte par les provisions individuelles constituées à cet effet. Les créances sont considérées comme compromises au plus tard lorsque les paiements convenus par contrat (au titre du capital et/ou des intérêts) accusent un

retard de plus de 90 jours. Les intérêts considérés comme étant en souffrance, soit les intérêts impayés depuis plus de 90 jours, et ceux dont le recouvrement est compromis ne sont plus perçus, mais portés en compte au niveau des corrections de valeur. Les prêts ne donnent plus lieu à un calcul d'intérêts lorsque la perception est à ce point compromise que ce calcul n'est plus estimé utile.

La dépréciation de valeur est calculée sur la base de la différence entre la valeur comptable de la créance considérée et le montant supposé encaissable, en tenant compte du risque de contrepartie et du produit net provenant de la réalisation des éventuelles sûretés. Si la procédure de réalisation s'étendra vraisemblablement sur plus d'un an, un escompte est déduit de la valeur de réalisation estimée à la date du bilan.

Composé d'une multitude de petites créances, le portefeuille de crédits privés fait l'objet de corrections de valeur individuelles déterminées de manière forfaitaire. S'agissant des crédits privés, les corrections de valeur sont calculées sur la base des niveaux de solvabilité de la centrale d'information de crédit (ZEK). Les crédits privés affichant des niveaux de solvabilité de 3 à 6 font l'objet de corrections de valeur proportionnellement décroissantes, basées sur des valeurs tirées de l'expérience. Les pertes effectives sont portées directement à charge du compte de résultat.

En plus des corrections de valeur individuelles et des corrections de valeur déterminées de manière forfaitaire, la banque constitue une correction de valeur pour risques de défaillance latents afin de couvrir les risques latents présents le jour du bilan. Les risques de défaillance latents résultent des risques présents lors du jour du bilan, dans un portefeuille de crédit apparemment sain, qui ne deviendront apparents qu'ultérieurement. Les coefficients servant au calcul des corrections de valeur pour risques de défaillance latents sont déterminés en fonction de la classification des risques interne à la banque et se fondent sur l'expérience. Ces coefficients font l'objet d'une révision annuelle par la Direction générale et sont adaptés sur la base de l'évaluation actuelle du risque.

La constitution et la dissolution de corrections de valeur individuelles pour des positions actives figurent au compte de résultat sous la rubrique «Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts».

Durant la période transitoire des exercices 2015 et 2016, les corrections de valeur individuelles, les corrections individuelles déterminées de manière forfaitaire et les corrections de valeur pour risques de défaillance latents sont retranchées de l'actif du bilan et imputées séparément au compte «Corrections de valeur non compensables selon les dispositions transitoires».

En présence d'un acte de défaut de biens ou d'un abandon de créance, une radiation du montant concerné est effectuée par le débit du compte de corrections de valeur correspondant. Les créances compromises sont considérées comme ayant retrouvé toute leur valeur lorsque le paiement du capital et des intérêts en souffrance se fait à nouveau dans les délais contractuels et que les critères de solvabilité requis sont remplis. Les récupérations sur des montants précédemment amortis sont créditées au compte de résultat sous la rubrique «Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts».

Opérations de négoce

Les positions des opérations de négoce sont évaluées à la juste valeur à la date du bilan. La juste valeur est déterminée soit par le prix donné par un marché liquide, soit par le prix établi par un modèle d'évaluation. Lorsque, exceptionnellement, il n'est pas possible d'établir la juste valeur, l'évaluation s'effectue selon le principe de la valeur la plus basse. Les intérêts et les dividendes des opérations de négoce sont portés au crédit de la rubrique «Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur». Les charges de refinancement des portefeuilles de négoce sont portées au débit de la rubrique «Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur» aux taux en vigueur sur le marché monétaire et créditées sous la rubrique «Produit des intérêts et des escomptes».

Valeurs de remplacement positives et négatives d'instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de négoce et de couverture.

Les opérations de négoce pour compte propre sont évaluées à la juste valeur et leurs valeurs de remplacement positives ou négatives sont portées au bilan sous les positions correspondantes.

Les opérations de couverture sont évaluées selon les mêmes principes que les opérations de base couvertes. Le résultat de la couverture est saisi sous la même rubrique du compte de résultat que le résultat de l'opération couverte correspondant. Le résultat d'évaluation des instruments de couverture est saisi dans le compte de compensation. Le solde net du compte de compensation est inscrit dans la rubrique «Autres actifs» ou «Autres passifs».

Opérations pour le compte de clients: les valeurs de remplacement issues des opérations pour le compte de clients sont inscrites dans les rubriques «Valeurs de remplacement positives» ou «Valeurs de remplacement négatives». Leur évaluation se fait à la juste valeur.

Par principe, les valeurs de remplacement positives et négatives sur la même contrepartie ne sont pas comptabilisées.

Immobilisations financières

Les titres productifs d'intérêts destinés à être conservés jusqu'à l'échéance sont évalués selon l'«accrual method». Dans ce cadre, l'agio et le disagio ainsi que les bénéfices ou les pertes issus d'une réalisation anticipée sont délimités sur la durée d'échéance résiduelle. Au besoin, des corrections de valeurs sont constituées pour les diminutions de valeur dictées par la solvabilité et comptabilisées sous la rubrique «Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts».

Lorsqu'ils ne sont pas destinés à être conservés jusqu'à l'échéance, les titres de créance à revenu fixe, produits structurés inclus, sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse, c'est-à-dire soit à la valeur d'acquisition, soit à la valeur du marché la plus basse. Les adaptations de valeur sont enregistrées globalement dans les «Autres charges ordinaires» ou les «Autres produits ordinaires». Les bénéfices réalisés sur la valeur d'acquisition sont inscrits sous la rubrique «Résultat des aliénations d'immobilisations financières».

Les portefeuilles de titres de participations et de métaux précieux ainsi que les immeubles repris dans les opérations de crédit sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse.

Participations

L'évaluation des participations importantes (plus de 20%) doit se faire selon la méthode de la mise en équivalence («equity method»). Il n'existe actuellement aucune participation évaluée selon cette méthode. Les participations de moins de 20% ainsi que les participations non significatives sont portées au bilan à la valeur d'acquisition, sous déduction des éventuelles corrections de valeur économiquement nécessaires. Les bénéfices issus de l'aliénation de participations sont inscrits dans la rubrique «Produits extraordinaires», et les pertes réalisées sont enregistrées sous les «Charges extraordinaires».

Immobilisations corporelles

Les investissements dans des immobilisations corporelles sont activés lorsqu'ils sont utilisés durant plus d'une période comptable et sont supérieurs à la limite inférieure d'activation de CHF 50 000.

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à la valeur d'acquisition, augmentée des investissements créant des plus-values et diminuée des amortissements planifiés cumulés. Les amortissements s'effectuent de manière linéaire et sont enregistrés dans la rubrique «Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles», comme suit:

Immeubles	de 20 à 67 ans
Constructions sur fonds d'autrui	de 10 à 20 ans
Équipements informatiques et logiciels	de 3 à 10 ans
Mobilier, machines et véhicules	de 5 à 6 ans

La préservation de la valeur des immobilisations corporelles est revue lors de l'établissement de chaque bilan et, le cas échéant, donne lieu à des amortissements extraordinaires. Si un amortissement extraordinaire n'est plus justifié, une reprise correspondante est effectuée.

Engagements envers les banques et engagements résultant des dépôts de la clientèle

Ces positions sont comptabilisées à la valeur nominale.

Les avoirs en métaux précieux sont évalués à la juste valeur, dans la mesure où les biens concernés sont traités sur un marché efficient au niveau du prix et liquide.

Provisions

Les engagements, juridiques ou de fait, sont évalués à intervalles réguliers. Une provision est constituée si une sortie de fonds apparaît probable et peut être évaluée de manière fiable. Les provisions existantes sont réévaluées et adaptées à chaque date du bilan. Les provisions sont dissoutes lorsqu'elles ne sont plus économiquement nécessaires. La comptabilisation des provisions pour impôts latents se fait par le biais des charges d'impôts; les autres provisions sont saisies dans la rubrique «Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes».

La rubrique «Provisions» du bilan recouvre également les corrections de valeur qui ne dépassent pas le montant net des créances (p. ex. pour des limites de crédit non utilisées, soit le plus souvent des crédits sujets à des fluctuations fréquentes). En cas de variations du montant net des créances, une reclassification sans impact sur le compte de résultat est opérée entre les corrections de valeur individuelles et les provisions.

Réserves pour risques bancaires généraux

Les réserves pour risques bancaires généraux sont des réserves constituées préventivement dans le but de couvrir les risques latents de l'activité de la banque, conformément aux prescriptions comptables. Ces réserves sont imputées comme fonds propres au sens de l'art. 30 de l'ordonnance sur les fonds propres. Leur dissolution se fait obligatoirement au travers de la rubrique «Variations des réserves pour risques bancaires généraux». Les réserves pour risques bancaires généraux sont exonérées fiscalement.

Engagements de prévoyance

Les collaborateurs de la Banque Migros ne sont pas affiliés à une institution de prévoyance indépendante. Leur prévoyance s'effectue exclusivement au travers de la caisse de pension Migros. En cas de sous-couverture de la caisse de pension Migros, l'employeur peut être tenu de verser des cotisations d'assainissement. Les obligations supplémentaires issues de la prévoyance vieillesse complémentaire sous la forme de rentes transitoires de l'AVS (départ à la retraite des hommes à 64 ans également) doivent être prises en considération dans les comptes annuels.

Impôts

Les impôts sur le revenu et le capital sont déterminés sur la base du résultat et du capital de l'exercice sous revue, et comptabilisés dans la rubrique «Comptes de régularisation passifs». Les impôts latents sont déterminés sur la base des réserves non imposables et enregistrés comme provisions.

Propres titres de dette

Le portefeuille de propres emprunts ou propres obligations de caisse est compensé avec le poste passif correspondant.

Engagements conditionnels, engagements irrévocables, engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires

Ces postes sont publiés hors bilan à la valeur nominale. Les risques décelables font l'objet de provisions inscrites au passif.

Modifications des principes de comptabilisation et d'évaluation

Suite à la révision du code des obligations dans le domaine de la comptabilité (en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2013), les prescriptions comptables pour les banques ont été adaptées. La circulaire FINMA 2015/1 «Comptabilité banques» est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2015.

Les principes d'évaluation et d'établissement du bilan sont inchangés par rapport à l'exercice précédent.

Gestion des risques

La Banque Migros suit une politique traditionnellement prudente et fondamentalement conservatrice en matière de risques. La gestion des risques est considérée comme la compétence-clé centrale. La sécurité et l'évaluation des risques revêtent une importance capitale dans l'application de la politique en matière de risques ainsi qu'au niveau de toutes les décisions y relatives.

Telles sont les bases sur lesquelles se fondent la stratégie, la culture et les processus adoptés par la Banque Migros en matière de risques. La prise de risques intervient lorsqu'elle présente un rapport adéquat avec le rendement. La limitation des risques via la mise en œuvre de directives et de structures limitatives s'impose comme un objectif prioritaire, afin de protéger la banque contre des charges imprévues.

La culture de gestion des risques au sein de la Banque Migros repose sur plusieurs principes: définition claire des responsabilités et des compétences, prise de conscience des risques de la part de la direction de la banque et du personnel, mise en place de mécanismes de contrôle efficaces et séparation nécessaire entre la gestion et le contrôle des risques.

Le processus de gestion des risques, qui définit le traitement et le pilotage desdits risques, constitue le fondement essentiel d'une gestion efficace.

L'identification de nouveaux risques, qu'il s'agisse de nouveaux produits ou de nouvelles activités, ou de leur intégration dans les systèmes de gestion des risques, est envisagée comme une tâche permanente. Les risques quantifiables sont pris en compte en fonction de leur dimension, selon les normes et pratiques usuelles du marché.

En matière de gestion des risques, des mesures ciblées sont introduites en fonction des besoins: elles peuvent avoir une incidence variable sur le portefeuille de risques, au plan de la forme comme des effets. Les différentes variantes vont de la limitation ou de l'évitement des risques à l'acceptation de ces derniers, en passant par un transfert des risques sous la forme de cessions ou l'exigence de sûretés.

La transparence nécessaire à la perception des risques s'obtient au moyen d'instruments d'enregistrement et de systèmes d'application adéquats. Le respect des lignes directrices, directives et limites énoncées dans le cadre de la politique de gestion des risques fait l'objet d'une vérification périodique.

La politique de gestion des risques est définie dans le règlement d'organisation et régie dans des manuels et des directives. L'organe suprême responsable est le Conseil d'administration: c'est lui qui détermine ou valide les limites et les niveaux de compétence et qui approuve la méthode de mesure des risques utilisée. La gestion des risques incombe au Risk Council, organe qui est situé au plus haut niveau opérationnel et réunit les membres de la Direction générale, le responsable de la Trésorerie, le responsable de la Gestion des risques opérationnels, le responsable de la Gestion des risques de crédit ainsi que le responsable du Contrôle des risques.

En sa qualité d'organe de contrôle, le Risk Council reçoit un reporting mensuel couvrant la chaîne de création de valeur que représente le processus de gestion des risques.

Évaluation des risques par le Conseil d'administration

La Direction générale établit chaque année une représentation récapitulative de la gestion des risques et des mesures de contrôle interne, et procède à une analyse des risques. Lors de sa séance du 1^{er} mars 2016, le Conseil d'administration a approuvé cette analyse des risques ainsi que les mesures prises afin de contrôler et de limiter les risques significatifs. La Direction générale informe en outre le Conseil d'administration de toute modification importante des risques via le rapport du Risk Council, dans le cadre de ses séances ordinaires.

Risques de crédit

Les risques de crédit ou de contrepartie ont trait à l'incapacité potentielle d'une partie à honorer ses engagements envers la Banque Migros. Ils concernent aussi bien les produits bancaires traditionnels, comme les prêts hypothécaires, que les opérations de négoce. L'inexécution des engagements pris par un client peut occasionner une perte pour la banque. Cette catégorie de risques fait l'objet d'un règlement détaillé qui fixe les compétences par organe et par type de crédit.

Modèle de rating et renouvellements périodiques

La Banque Migros dispose d'un modèle de rating interne servant à la prise de décisions en matière de crédit. Ce modèle comprend dix niveaux de rating. Pour les clients soumis à l'obligation légale de tenir une comptabilité, il tient compte de caractéristiques qualitatives et quantitatives, ainsi que des sûretés remises. Dans le segment Clientèle entreprises, ratings de solvabilité aux crédits commerciaux font l'objet d'un examen annuel. Les crédits hypothécaires font l'objet d'une procédure de notation axée sur les taux de nantissement visant à attribuer un rating de couverture. Le terme prévu pour le contrôle périodique des crédits dans le domaine hypothécaire varie en fonction de la qualité du rating de couverture, du montant de l'engagement ainsi que du type de couverture. Le modèle de rating garantit une gestion des positions de crédit conforme au risque.

Évaluation des sûretés par gage immobilier

Tous les objets financés par la Banque Migros font l'objet d'une évaluation. Le principe de prudence s'applique à tous les éléments et paramètres à évaluer. L'évaluation des biens immobiliers est soumise au principe de la valeur la plus basse, selon lequel la valeur vénale correspond au maximum au prix d'achat (base de nantissement pour le financement). Les valeurs vénales calculées font l'objet de vérifications périodiques. Selon le type d'objet, sa taille et son caractère, différentes procédures d'évaluation sont appliquées:

- Logements à usage propre / logements de vacances: modèle d'évaluation hédoniste du CIFI (Centre d'Information et de Formation Immobilières, Zurich)
- Immeubles de rapport: méthode d'estimation de la valeur de rendement pour les immeubles de rapport du CIFI
- Immeubles commerciaux / immeubles professionnels: modèle interne d'estimation de la valeur de rendement, y compris valeur actuelle, méthode DCF, etc.

Dans le cas des modèles d'évaluation basés sur la valeur de rendement, le taux de capitalisation est déterminé en fonction des caractéristiques propres à l'immeuble (région, situation, âge, état, structure des loyers, niveau comparatif des loyers). Pour les immeubles professionnels et industriels, la Banque Migros se base également sur la valeur de rendement réelle; s'agissant des immeubles à usage propre, l'évaluation des risques repose en premier lieu sur la capacité d'endettement («debt capacity») de l'entreprise. Les estimations de la valeur vénale émanant de spécialistes externes sont validées par des experts internes.

Taux de nantissement, calcul de la capacité financière, amortissement

Les activités de la Banque Migros dans le domaine des crédits se fondent principalement sur des sûretés, les gages immobiliers figurant au premier plan. La Banque Migros se conforme par ailleurs aux «Directives concernant l'examen, l'évaluation et le traitement des crédits garantis par gage immobilier» (juillet 2014), ainsi qu'aux «Directives relatives aux exigences minimales pour les financements hypothécaires» (juillet 2014). L'octroi de crédits se base sur des taux de nantissement conservateurs. Chaque demande de crédit doit être accompagnée d'une évaluation actuelle de l'objet à financer. Les couvertures correspondantes proviennent pour une grande part du secteur des logements privés et sont bien diversifiées à l'échelle de la Suisse. Pour les logements à usage propre et les immeubles de rendement, le calcul de la capacité d'assumer durablement la charge d'un crédit se fait à l'aide d'un taux d'intérêt hypothécaire théorique correspondant à un taux moyen à long terme. Lorsque plusieurs objets concernent un même débiteur, on procède à un calcul global de la capacité financière. S'agissant du financement de logements, les hypothèques de deuxième rang (nantissement > 67%) doivent être amorties par les débiteurs de manière linéaire sur une durée maximale de quinze ans, respectivement jusqu'au départ à la retraite.

Identification des risques de défaillance

L'identification de risques de défaillance résulte, d'une part, d'événements particuliers constatés (p. ex. dépassements de limites, arriérés d'intérêts et d'amortissement) et, d'autre part, de vérifications périodiques des positions de crédit existantes (p. ex. examens réguliers de la solvabilité des entreprises, examens périodiques de la valeur vénale et de la capacité financière dans le domaine des hypothèques, surveillance quotidienne des crédits lombards). Les engagements présentant un risque élevé sont signalés au travers du système de rating. Ces positions à risque donnent lieu à un commentaire mensuel ou semestriel informatisé; des stratégies sont définies, des mesures sont prises, et leur mise en œuvre fait l'objet d'un suivi.

La valeur de liquidation (soit une estimation de la valeur d'aliénation réalisable) des sûretés de crédit est calculée afin de mesurer le besoin de corrections de valeur sur des créances compromises. La détermination de la valeur de liquidation des immeubles se base sur une estimation interne ou externe de la valeur vénale qui fait suite à une inspection des lieux. De ce prix estimé du marché sont retranchés les diminutions de valeur usuelles, les coûts de détention et les charges de liquidation qui devront encore être supportées.

Opérations interbancaires / opérations de négoce

La Banque Migros recourt à des limites de crédit par contrepartie pour assurer la gestion des risques de contrepartie et des risques de défaillance liés aux opérations de négoce et aux opérations interbancaires. Ces limites de crédit sont largement fonction du rating, mais prennent également en compte d'autres critères.

Risques de marché

Par risques de marché, on entend principalement les menaces et incertitudes liées aux fluctuations de cours, variations de taux d'intérêt incluses.

Risques de taux

Les variations de taux d'intérêt peuvent exercer un impact considérable sur les revenus provenant des activités de base traditionnelles de la Banque Migros, lesquelles ont une grande incidence au niveau du bilan. La mesure, la gestion et la surveillance systématiques des risques de variation de taux dans le portefeuille de la banque s'effectuent de manière centralisée, au moyen d'un logiciel ad hoc. En outre, l'impact sur la structure du bilan, sur les valeurs et sur les revenus est pris en compte et comparé sur une base mensuelle. S'appuyant sur ses prévisions en matière de taux, la Banque Migros recourt notamment à des swaps de taux d'intérêt pour gérer son exposition au risque.

Risques de marché dans le portefeuille de négoce

La mesure, la gestion et la surveillance systématiques des risques de marché dans le portefeuille de négoce s'effectuent au moyen d'un logiciel ad hoc. L'exposition au risque, mesurée selon la méthode «mark-to-market», est définie selon une structure de limitation. Des analyses de scénarios sont effectuées de manière périodique, et l'état des revenus comprenant les chiffres relatifs aux profits et aux pertes est enregistré quotidiennement.

Value at Risk (VaR) dans le portefeuille de négoce

La Banque Migros calcule les risques du portefeuille de négoce sur la base de la méthode Value at Risk (VaR). La VaR sert à évaluer une perte possible en fonction d'une probabilité de défaillance et d'une période de détention données, dans un marché fonctionnant de manière normale et habituelle. Les estimations VaR de la Banque Migros reposent sur une procédure d'analyse paramétrique (méthode variance/covariance) et sur des simulations historiques prenant pour hypothèses une probabilité de défaillance de 99% et une période de détention d'un jour. Les calculs et simulations se basent sur les paramètres du marché des 250 derniers jours ouvrables, soit l'équivalent d'une année civile.

Risques opérationnels

Les risques opérationnels se définissent comme les risques de pertes financières liés à l'inadéquation ou à la défaillance de procédures, personnes ou systèmes internes, ou encore à des facteurs externes. De telles pertes peuvent notamment résulter de la défaillance ou du fonctionnement défectueux de systèmes techniques, de la faute intentionnelle ou de la négligence de personnes ou d'influences extérieures telles que des catastrophes.

Contrairement aux risques de crédit ou aux risques de marché, les risques opérationnels ne sont pas contractés activement, mais résultent de l'activité d'exploitation. Contrairement aux risques de crédit ou de marché, les risques opérationnels ne donnent pas lieu à une indemnisation équitable ou basée sur le risque.

Dans les cas extrêmes, les risques opérationnels recèlent un potentiel de perte pouvant mettre en péril les activités, un risque estimé n'étant pas directement corrélé avec une perte financière. Les risques opérationnels sont présents dans pratiquement toutes les activités de l'ensemble des secteurs de la banque. De par leur caractère sériel, les risques opérationnels ne permettent généralement pas de dégager des revenus financièrement profitables.

La gestion de ces risques permet toutefois de réduire les pertes financières provoquées, sans les éviter totalement.

La gestion des risques de la Banque Migros est essentiellement axée sur l'identification des risques opérationnels et sur l'évitement de pertes opérationnelles. Les risques opérationnels identifiés sont mis en regard des mesures de réduction des risques existantes. Il s'agit à cet égard de peser et de confronter les coûts et avantages des mesures à prendre. Là où le risque ne peut être évité ou réduit, la disposition à prendre un tel risque est évaluée avec prudence et exactitude.

Dans ce contexte, la Banque Migros distingue les six types de risques suivants:

Risques liés aux personnes et aux objets

Des mesures techniques, de construction et d'organisation sont prises pour garantir une sécurité suffisante aux collaborateurs, aux clients et aux biens matériels. Ces mesures réduisent la survenance de risques, facilitent l'identification de menaces et soutiennent la gestion des événements lorsqu'ils surviennent.

Risques liés aux processus et à l'exécution

Sur la base des services et produits de la Banque Migros, les processus de travail sont examinés sous l'angle des risques; au besoin, des mesures et contrôles sont instaurés. Des contrôles concernant l'exécution (processus et périodicité) et la compétence sont définis de manière contraignante.

Les contrôles définis et la mise en œuvre de ces derniers sont systématiquement documentés. Le système de contrôle interne (IKS) joue à cet égard un rôle central.

Risques informatiques

La protection de la confidentialité, de l'intégrité et de la disponibilité des informations est garantie au moyen de contrôles de sécurité réguliers. Les objectifs de protection, les mesures à prendre, les responsabilités concrètes et les contrôles à effectuer sont définis de manière contraignante.

Situations d'urgence et de crise

La Banque Migros est préparée à la défaillance de ses processus d'exploitation critiques. La poursuite de l'activité bancaire pour ces domaines et fonctions est assurée au plan organisationnel. Diverses mesures préparatoires sont prévues pour permettre un redémarrage en règle des processus d'exploitation critiques. Une gestion de crise et de situation d'urgence efficace est déterminante pour maîtriser les événements et garantit un fonctionnement structuré et contrôlé en cas de crise. La cellule de crise de la Banque Migros est en charge d'assurer une gestion efficace et dans les règles des situations de crise. Les missions, responsabilités et compétences sont clairement définies au sein de la cellule de crise. Des exercices d'urgence et formations périodiques garantissent la capacité de fonctionnement et la validité des mesures de prévention.

Criminalité

Les actes criminels ou tentatives d'actes criminels commis par des personnes internes ou externes sont analysés de manière systématique. Les autorités sont impliquées et informées lorsque la loi l'exige ou que la Banque Migros l'estime opportun.

Risques juridiques et de compliance

Les risques de compliance se définissent comme le danger du non-respect d'une disposition réglementaire applicable à la Banque Migros. Le non-respect peut résulter de la non-application d'une norme, de l'application insuffisante d'une norme ou de la non-application volontaire ou involontaire de règles et directives internes.

Les risques juridiques se définissent comme le risque de conclure des contrats (échange de droits et d'obligations) qui ne sont pas valables devant des tribunaux suisses, ce qui rendrait les droits de la Banque Migros non exécutoires. Le caractère non exécutoire peut résulter d'une violation des principes du droit des contrats, de la jurisprudence ou de l'insuffisance de preuves.

Le Risk Council et le Conseil d'administration de la Banque Migros sont informés des risques opérationnels et des pertes sur une base trimestrielle. Les pertes de plus de CHF 10 000 sont commentées dans le rapport sur les risques remis au Risk Council s'agissant des causes et des mesures prises. En outre, la Fédération des coopératives Migros est informée chaque année dans le cadre d'une rétrospective/perspective des activités dans le domaine des risques opérationnels.

La Banque Migros détermine ses exigences de fonds propres relatives aux risques opérationnels selon l'approche de l'indicateur de base. Au 31 décembre 2016, le montant de fonds propres affecté par la Banque Migros aux risques opérationnels s'élève à CHF 90 millions.

Politique commerciale en cas de recours à des instruments financiers dérivés et à la comptabilité de couverture («hedge accounting»)

Politique commerciale en cas de recours à des instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de négoce et de couverture. Aussi bien des instruments standardisés que des instruments OTC sont négociés pour compte propre et pour le compte de clients; il s'agit notamment d'instruments de taux, de monnaies et de métaux précieux. Les instruments financiers dérivés sont utilisés par la banque dans le cadre de la gestion des risques, principalement afin de couvrir les risques de taux.

Application de la comptabilité de couverture («hedge accounting»)

Types d'opérations de base et d'opérations de couverture

Selon la politique de risques soumise chaque année à l'approbation du Conseil d'administration, la Banque Migros recourt à des swaps de taux d'intérêt («interest rate swaps» ou IRS) afin de gérer le risque de taux dans le portefeuille de la banque. Le traitement comptable des IRS relève de la comptabilité de couverture. Les IRS se traitent sur un marché liquide, et la conclusion ou la dissolution d'opérations de couverture est possible en tout temps.

Composition des groupes d'instruments financiers

L'opération de base couverte recouvre l'ensemble du portefeuille de la banque exprimé en tant que position nette.

Corrélation économique entre les opérations de base et les opérations de couverture

Les opérations de couverture consistent en un portefeuille de contrats IRS conclus avec des contreparties externes. La conclusion ou la dissolution de tels contrats IRS est décidée dans le cadre du Risk Council, avec recours explicite à la comptabilité de couverture.

Le risque de taux au sein du portefeuille de la banque résulte de la transformation positive des échéances, à savoir d'une impasse positive des positions à revenu fixe dotées d'échéances résiduelles généralement comprises entre 0 et 10 ans. Ce risque de taux est partiellement couvert via la conclusion de «payer swaps» dotés d'échéances résiduelles généralement comprises entre 0 et 6 ans.

La relation de couverture entre l'opération de base et l'opération de couverture est choisie de manière à observer au moins la limite de sensibilité.

Mesure de l'effectivité

La mesure de l'effectivité s'effectue au moyen des données générées par le Risk Management à l'aide du tool Focus ALM by FIS.

La mesure de l'effectivité rétrospective se fait au moyen du rapport mensuel «Asset & Liability Management» du Risk Council, et notamment du tableau qui fournit une vue détaillée de la sensibilité aux taux d'intérêt des opérations de base et des opérations de couverture et les agrège afin d'établir la sensibilité aux taux d'intérêt des capitaux propres. L'unité de mesure est conforme à la limite de risque imposée par le Conseil d'administration.

La mesure de l'effectivité prospective s'appuie sur le rapport mensuel «Asset & Liability Management» du Risk Council, et notamment sur le graphique «Nominal-GAP en mio de CHF». Le Risk Management génère en outre le rapport trimestriel «Simulation de revenus / planification dynamique», qui simule les conséquences de déplacements non parallèles des courbes de taux.

Du point de vue de la comptabilité de couverture, la relation de couverture est effective lorsqu'une hausse des taux d'intérêt exerce un effet négatif sur les capitaux propres et le résultat des opérations d'intérêts, car cela indique une impasse positive des positions à revenu fixe.

Ineffectivité

Dès qu'une opération de couverture ne satisfait plus aux critères de l'effectivité, elle est assimilée à une opération de négoce, et l'effet de la partie non efficace est comptabilisé dans la rubrique «Résultat du négoce et option de la juste valeur». Durant l'exercice sous revue, aucune ineffectivité d'opérations de couverture n'a été constatée.

Événements importants survenus après la date du bilan

Après la date du bilan, aucun événement extraordinaire susceptible d'avoir une influence significative sur la situation financière et les résultats de la période sous revue et de la banque n'est survenu.

Informations relatives au bilan

Répartition des opérations de financement de titres (actifs et passifs)		
en CHF 1000	2016	2015
Valeur comptable des créances découlant de la mise en gage de liquidités lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise en pension (avant prise en compte d'éventuels contrats de netting)	80 430	80 985
Valeur comptable des engagements découlant des liquidités reçues lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension (avant prise en compte d'éventuels contrats de netting)	0	0
Valeur comptable des titres détenus pour compte propre, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opérations de mise en pension	157 880	160 264
Juste valeur des titres reçus en qualité de sûretés dans le cadre du prêt de titres ainsi que des titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prises en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	0	0

Présentation des couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises

en CHF 1000	Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	Total
Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
Créances sur la clientèle	122 135	110 565	2 117 729	2 350 429
Créances hypothécaires	34 230 869	0	0	34 230 869
immeubles d'habitation	31 532 637	0	0	31 532 637
immeubles commerciaux	1 050 585	0	0	1 050 585
immeubles artisanaux et industriels	1 530 080	0	0	1 530 080
autres	117 568	0	0	117 568
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)	34 353 005	110 565	2 117 729	36 581 298
Année précédente	33 718 350	119 551	2 331 896	36 169 797
Corrections de valeur non compensables selon les dispositions transitoires	0	0	0	-65 572
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)	34 353 005	110 565	2 117 729	36 515 726
Année précédente	33 718 350	119 551	2 331 896	36 107 263
Hors bilan				
Engagements conditionnels	2 508	12 008	54 294	68 809
Engagements irrévocables	0	0	844 227	844 227
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	0	0	57 896	57 896
Crédits par engagement	0	0	0	0
Total hors bilan	2 508	12 008	956 416	970 932
Année précédente	2 975	11 577	864 586	879 137

Créances compromises

en CHF 1000	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Corrections de valeur
Corrections de valeur individuelles	81 607	44 727	36 880	35 124
Année précédente	78 893	41 052	37 841	36 039
Corrections de valeur individuelles forfaitaires pour crédits privés	49 905	0	49 905	19 726
Année précédente	42 505	0	42 505	18 158

La différence entre le montant net des créances et les corrections de valeur individuelles réside dans le fait qu'en raison de la solvabilité des débiteurs, une rentrée d'argent, dont le montant est estimé avec prudence, est attendue; dans le cas de crédits privés, elle se fonde sur le modèle de rating utilisé.

Répartition des opérations de négoce et des autres instruments financiers évalués à la juste valeur (actifs et passifs)

en CHF 1000	2016	2015
Opérations de négoce, actifs		
Titres de créance	0	0
dont cotés	0	0
Titres de participation	32 126	45 329
Métaux précieux	731	1 195
Total des opérations de négoce	32 857	46 524
Total des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	0	0
Total des actifs	32 857	46 524
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	0	0
dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	0	0
Opérations de négoce, passifs		
Titres de créance	0	0
dont cotés	0	0
Titres de participation	0	0
Métaux précieux	0	0
Total des opérations de négoce	0	0
Total des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	0	0
Total des passifs	0	0
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	0	0

La banque n'a pas émis directement des produits structurés.

Répartition des immobilisations financières

en CHF 1000	Valeur comptable 2016	Valeur comptable 2015	Juste comptable 2016	Juste comptable 2015
Titres de créance	655 182	705 948	673 051	717 320
dont destinés à être conservés jusqu'à échéance	655 182	705 948	673 051	717 320
dont portés au bilan selon le principe de l'évaluation la plus basse	0	0	0	0
Titres de participation	0	0	0	0
dont participations qualifiées	0	0	0	0
Immeubles repris lors de réalisations de gage	1 835	3 099	1 835	3 099
Total des immobilisations financières	657 017	709 047	674 886	720 418
dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	236 891	242 466		

Répartition des contreparties selon la notation

en CHF 1000	De AAA à AA-	De A+ à A-	De BBB+ à BBB-	De BB+ à B-	Inférieur à B-	Sans notation
Valeur comptable des titres de créance	420 748	184 652	44 782	5 000	0	0

S'agissant de la notation des contreparties, la banque se fonde sur les classes de notation de l'agence de rating Standard & Poor's ainsi que sur d'autres sources de notation externes.

Présentation des participations

en CHF 1000	Évaluées selon la mise en équivalence	Autres participations	Total 2016	Total 2015
Valeur d'acquisition	0	58 867	58 867	59 050
Amortissements cumulés	0	-260	-260	-260
État en début d'exercice	0	58 607	58 607	58 790
Changements d'affectation	0	0	0	0
Investissements	0	13 673	13 673	0
Désinvestissements	0	0	0	-183
Amortissements	0	0	0	0
Reprises d'amortissements	0	0	0	0
État en fin d'exercice	0	72 280	72 280	58 607
Valeur au bilan				
État en début d'exercice	0	58 607	58 607	58 790
État en fin d'exercice	0	72 280	72 280	58 607
Avec valeur boursière			0	0
Sans valeur boursière			72 280	58 607
Total des participations			72 280	58 607

Les participations n'ont fait l'objet d'aucune réévaluation durant l'exercice sous revue.

La Banque Migros a participé à l'augmentation de capital de la Banque des Lettres de Gage pour un montant de CHF 13,7 millions.

Indication des entreprises dans lesquelles la banque détient une participation permanente significative, directe ou indirecte

en CHF 1000	Activité	Capital social	Part		Détenion	
			au capital	aux voix	directe	indirecte
Swisslease SA, Wallisellen, intermédiaire des financements de leasing	Financement de leasing	100	100%	100%	100%	0%
Banque des Lettres de Gage d'Établissements suisses de Crédit hypothécaire SA, Zurich	Centrale de lettres de gage	900 000	11%	11%	11%	0%
Aduno Holding SA, Zurich, organisation de cartes de crédit	Système de paiement sans numéraire	25 000	7%	7%	7%	0%

Aucune de ces participations ne relève d'une société cotée en bourse.

Présentation des immobilisations corporelles

en CHF 1000	Immeubles à l'usage de la banque	Immeubles de rendement	Autres immobilisations corporelles	Logiciels	Total 2016	Total 2015
Valeur d'acquisition						
État en début d'exercice	139 464	34 401	106 907	106 919	387 690	404 783
Investissements	1 351	371	17 915	3 006	22 643	16 949
Désinvestissements	-45 226	-7 224	-6 445	-3 969	-62 863	-34 042
Changements d'affectation	42	0	-42	0	0	0
au sein des immobilisations corporelles	42	0	-42	0	0	0
État en fin d'exercice	95 631	27 548	118 335	105 957	347 470	387 690
Amortissements cumulés						
État en début d'exercice	-60 146	-8 963	-56 119	-64 481	-189 709	-193 276
Amortissements en cours	-4 241	-37	-13 918	-11 884	-30 081	-30 475
Sorties	22 132	5 021	6 445	3 969	37 567	34 042
Changements d'affectation	-37	0	37	0	0	0
au sein des immobilisations corporelles	-37	0	37	0	0	0
État en fin d'exercice	-42 293	-3 979	-63 555	-72 397	-182 224	-189 709
Valeur au bilan						
État en début d'exercice	79 318	25 437	50 788	42 438	197 981	211 507
État en fin d'exercice	53 339	23 569	54 780	33 560	165 247	197 981

Leasing opérationnel

en CHF 1000	2016	2015
Engagements de leasing non portés au bilan		
Échéance inférieure à 12 mois	12 386	12 364
Échéance de 12 mois à 5 ans	32 305	48 923
Échéance supérieure à 5 ans	14 258	28 718
Total des engagements de leasing non portés au bilan	58 950	90 006
dont dénonçables dans un délai n'excédant pas une année	0	0

Répartition des autres actifs et des autres passifs

en CHF 1000	2016	2015
Autres actifs		
Compte de compensation	33 785	85 575
Montant activé relatif aux réserves de contribution de l'employeur	0	0
Montant activé relatif aux autres actifs résultant des institutions de prévoyance	0	0
Impôts indirects	0	2 767
Comptes d'ordre	1 570	1 705
Autres actifs	0	0
Total des autres actifs	35 355	90 047
Autres passifs		
Compte de compensation	0	0
Impôts indirects	14 748	30 974
Comptes d'ordre	7 332	9 770
Coupons non encaissés et obligations de caisse	0	390
Autres passifs	10 266	10 189
Total des autres passifs	32 346	51 323

Indication des engagements envers les institutions de prévoyance professionnelle; nombre et type des instruments de capitaux propres de la banque détenus par ces institutions

Indications relatives à la situation économique de l'institution de prévoyance

Les collaborateurs de la Banque Migros ne sont pas affiliés à une institution de prévoyance indépendante. Leur prévoyance s'effectue exclusivement au travers de la caisse de pension Migros. En cas de sous-couverture de la caisse de pension Migros, l'employeur peut être tenu de verser des contributions d'assainissement. Les obligations supplémentaires issues de la prévoyance vieillesse complémentaire sous la forme de rentes transitoires de l'AVS (départ à la retraite des hommes à 64 ans également) doivent être prises en considération dans les comptes annuels.

La caisse de pension Migros ne détenait aucune participation dans la banque durant l'exercice sous revue et l'exercice précédent.

Engagements envers la caisse de pension Migros et charges de prévoyance figurant dans le compte de résultat

en CHF mio	2016	2015
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	13	201
Charges de prévoyance dans les charges de personnel	17	16

Selon les derniers comptes annuels révisés (conformément à la Swiss GAAP RPC 26), le taux de couverture de la caisse de pension Migros s'élevait à 120,5% au 31 décembre 2015 (année précédente: 121,5%). À fin 2015, les réserves de fluctuation de valeur de la caisse de pension Migros atteignaient le niveau fixé par la réglementation. L'excédent de couverture au sens de la recommandation Swiss GAAP RPC 16 se montait à CHF 253 millions au 31 décembre 2015. La banque ne retire aucun avantage économique de l'excédent de couverture de la caisse de pension. La caisse de pension Migros n'a détenu aucune réserve de contribution de l'employeur durant l'exercice sous revue et l'exercice précédent.

Présentation des emprunts obligataires et des emprunts à conversion obligatoire en cours

en CHF 1000	Taux d'intérêt	Échéance	2016	2015
Total des emprunts obligataires			0	0
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage	-	2016	0	360 400
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage	2,32%	2017	367 100	367 100
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage	3,03%	2018	285 000	285 000
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage	1,94%	2019	354 800	354 800
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage	1,71%	2020	577 900	577 900
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage	1,07%	2021	640 900	460 900
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage	2,53%	2022	453 400	453 400
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage	1,54%	2023-2045	2 434 000	2 297 800
Total des prêts des centrales d'émission de lettre de gage	1,76%		5 113 100	5 157 300
Total des emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage			5 113 100	5 157 300

Indication des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété

en CHF 1000	2016	2015
Hypothèques mises en gage pour banque des lettres de gage	7 480 832	7 128 001
Actifs mis en gage ou cédés	7 480 832	7 128 001
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage	5 113 100	5 157 300
Engagements effectifs correspondants	5 113 100	5 157 300

Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que de leurs variations durant l'exercice sous revue

en CHF 1000	État à la fin de l'année précédente	Utilisations conformes au but	Reclassifications	Différences de change	Intérêts en souffrance, recouvrements	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolutions par le compte de résultat	État à la fin de l'exercice sous revue
Provisions pour impôts latents	315 882	0	0	0	0	0	-1 526	314 356
Provisions pour engagements de prévoyance	0	0	0	0	0	0	0	0
Provisions pour risques de défaillance	0	0	0	0	0	0	0	0
Provisions pour autres risques d'exploitation	0	0	0	0	0	0	0	0
Provisions pour restructurations	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres provisions	469	-151	0	0	0	0	0	318
Total des provisions	316 351	-151	0	0	0	0	-1 526	314 674
Réserves pour risques bancaires généraux	1 210 118	0	0	0	0	1 526	0	1 211 644
Corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises	54 197	-6 731	0	0	5 102	11 793	-9 511	54 850
Corrections de valeur pour les risques latents	8 337	0	0	0	0	2 385	0	10 722
Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays	62 534	-6 731	0	0	5 102	14 177	-9 511	65 572

Au 31 décembre 2016, il n'y avait aucune correction de valeur sur des limites de crédit ouvertes et non utilisées.

Pertes significatives

Aucune perte significative n'a été comptabilisée durant l'exercice sous revue.

Réserves pour risques bancaires généraux

Les réserves pour risques bancaires généraux sont exonérées d'impôt. Des provisions pour impôts latents ont été constituées.

Corrections de valeur et provisions libérées

Durant la période sous revue, diverses corrections de valeur constituées lors des années précédentes pour des créances compromises ont pu être totalement ou partiellement dissoutes et créditées au compte de résultat sous la rubrique «Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts».

Indication des créances et engagements envers les parties liées

en CHF 1000	Créances 2016	Créances 2015	Engagements 2016	Engagements 2015
Participants qualifiés	0	0	64 375	471 959
Sociétés du groupe	0	0	0	0
Sociétés liées	33 502	34	66 926	74 607
Affaires d'organes	9 216	10 774	5 673	7 813
Autres parties liées	0	0	0	0

Transactions avec des parties liées

- Les transactions avec des parties liées (opérations sur papiers-valeurs, trafic des paiements, octroi de crédit et tenue de compte) se font à des conditions préférentielles usuelles.
- Les crédits aux organes bénéficient des conditions préférentielles réservées au personnel, l'écart par rapport aux conditions du marché étant limité à 1%.
- Des opérations hors bilan sont également effectuées avec des parties liées. La Banque Migros gère notamment des comptes de placement pour la Communauté Migros, à titre fiduciaire. Le montant de ces opérations au 31.12.2016 s'élevait à CHF 1,4 milliard (cf. aussi p. 35).
- Il n'existe pas de programme d'intéressement des collaborateurs.

Présentation du capital social

en CHF 1000	Valeur nominale totale 2016	Nombre de titres 2016	Capital donnant droit au dividende 2016	Valeur nominale totale 2015	Nombre de titres 2015	Capital donnant droit au dividende 2015
Capital-actions ¹	700 000	700 000	700 000	700 000	700 000	700 000
Total du capital social	700 000	700 000	700 000	700 000	700 000	700 000

¹ divisé en 700 000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 1000

Indication des participants significatifs

en CHF 1000	Nominal 2016	Proportion en % 2016	Nominal 2015	Proportion en % 2015
Migros Participations SA, Rüschlikon	700 000	100	700 000	100

La Fédération des coopératives Migros détient indirectement, par l'intermédiaire de Migros Participations SA (Rüschlikon), 100% de la Banque Migros.

Indications relatives aux propres parts du capital et à la composition des capitaux propres

Les indications relatives à la composition des capitaux propres figurent dans l'état des capitaux propres.

Réserves non distribuables

en CHF 1000	2016	2015
Réserve légale issue du capital, non distribuable	0	0
Réserve légale issue du bénéfice, non distribuable	167 000	167 000
Total des réserves non distribuables	167 000	167 000

Présentation de la structure des échéances des instruments financiers

en CHF 1000	À vue	Dénonçable	Jusqu'à 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Plus de 5 ans	Immobilisé	Total
Actifs / instruments financiers								
Liquidités	4 526 046	0	0	0	0	0	0	4 526 046
Créances sur les banques	178 731	0	258 698	208 310	0	0	0	645 738
Créances résultant d'opérations de financement de titres	0	0	0	80 430	0	0	0	80 430
Créances sur la clientèle	251 870	137 339	575 307	196 057	1 147 903	41 952	0	2 350 429
Créances hypothécaires	11 184	1 049 456	2 789 886	3 917 514	16 720 233	9 742 596	0	34 230 869
Opérations de négoce	32 857	0	0	0	0	0	0	32 857
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	198	0	0	0	0	0	0	198
Immobilisations financières	0	0	33 299	67 384	229 934	324 565	1 835	657 017
Total	5 000 886	1 186 795	3 657 191	4 469 694	18 098 071	10 109 113	1 835	42 523 584
Année précédente	4 779 666	1 348 522	3 688 811	4 684 181	18 131 098	9 288 037	3 099	41 923 414
Fonds étrangers / instruments financiers								
Engagements envers les banques	36 097	0	40 467	0	0	0	0	76 564
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	4 333 600	28 422 551	2 193	481	0	0	0	32 758 826
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	34 253	0	0	0	0	0	0	34 253
Obligations de caisse	0	0	12 440	60 605	635 437	55 842	0	764 324
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	0	0	24 700	342 400	1 858 600	2 887 400	0	5 113 100
Total	4 403 951	28 422 551	79 801	403 486	2 494 037	2 943 242	0	38 747 067
Année précédente	4 617 653	27 700 608	81 889	452 981	1 830 479	3 701 144	0	38 384 754

Présentation des actifs et des passifs répartis entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile

en CHF 1000	Suisse 2016	Étranger 2016	Suisse 2015	Étranger 2015
Actifs				
Liquidités	4 514 477	11 569	4 124 076	14 011
Créances sur les banques	522 363	123 375	645 964	132 552
Créances résultant d'opérations de financement de titres	0	80 430	0	80 985
Créances sur la clientèle	2 332 254	18 174	2 560 811	16 921
Créances hypothécaires	34 227 510	3 359	33 587 184	4 882
Opérations de négoce	25 057	7 800	37 516	9 008
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	198	0	458	0
Immobilisations financières	159 064	497 953	204 801	504 245
Comptes de régularisation actifs	21 343	0	24 031	0
Participations	72 248	32	58 575	32
Immobilisations corporelles	165 247	0	197 981	0
Autres actifs	35 355	0	90 047	0
Corrections de valeur non compensables selon les dispositions transitoires	-65 572	0	-62 534	0
Total des actifs	42 009 545	742 693	41 468 910	762 636
Passifs				
Engagements envers les banques	49 754	26 810	29 323	26 995
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	31 519 363	1 239 462	31 014 538	1 200 708
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	34 253	0	87 264	0
Obligations de caisse	759 640	4 684	863 991	4 634
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	5 113 100	0	5 157 300	0
Comptes de régularisation passifs	118 869	0	128 948	0
Autres passifs	32 346	0	51 323	0
Provisions	314 674	0	316 351	0
Réserves pour risques bancaires généraux	1 211 644	0	1 210 118	0
Capital social	700 000	0	700 000	0
Réserve issue du bénéfice	1 413 053	0	1 213 787	0
Bénéfice	214 585	0	226 266	0
Total des passifs	41 481 281	1 270 956	40 999 209	1 232 337

La Banque Migros ne dispose d'aucune succursale à l'étranger. Seules des succursales en Suisse contribuent au résultat opérationnel, d'où l'absence de présentation du résultat opérationnel réparti entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile de l'exploitation.

Répartition du total des actifs par pays ou par groupes de pays (principe du domicile)

en CHF 1000	2016	Proportion en % 2016	2015	Proportion en % 2015
Suisse	42 009 545	98,1	41 468 910	98,0
Allemagne	193 964	0,5	146 190	0,3
Grande-Bretagne	177 079	0,4	253 311	0,6
France	81 675	0,2	76 984	0,2
États-Unis	64 209	0,2	74 146	0,2
Pays-Bas	62 625	0,1	59 002	0,1
Australie	22 171	0,1	15 537	0,0
Japon	15 619	0,0	10 322	0,0
Autriche	14 945	0,0	15 836	0,0
Luxembourg	7 800	0,0	12 008	0,0
Autres pays	168 177	0,4	161 834	0,4
Corrections de valeur non compensables selon les dispositions transitoires	-65 572		-62 534	
Total des actifs	42 752 237	100,0	42 231 546	100,0

Répartition du total des actifs selon la solvabilité des groupes de pays (domicile du risque)

en CHF 1000		2016	Proportion en % 2016	2015	Proportion en % 2015
Notation de pays interne à la banque	Notation S&P				
L1	De AAA à AA	670 435	90,3	691 270	90,6
L2	De AA- à A	30 102	4,1	31 639	4,1
L3	De A- à BBB-	16 352	2,2	21 051	2,8
L4	De BB+ à B-	4 604	0,6	3 626	0,5
L5	De CCC+ à CC	10 045	1,4	5 043	0,7
L6	C ou inférieur	0	0,0	9	0,0
Autres	Sans notation	11 155	1,5	9 998	1,3
Total des actifs		742 693	100,0	762 636	100,0

La Banque Migros applique un modèle interne de notation des pays fondé sur les systèmes de rating des agences de notation Standard & Poor's, Moody's et Fitch. À des fins de clarification, les notations de Standard & Poor's correspondant aux classes de rating internes sont indiquées dans le tableau ci-dessus.

Présentation des actifs et des passifs répartis selon les monnaies les plus importantes pour la banque

en CHF 1000	CHF	EUR	USD	Autres
Actifs				
Liquidités	4 406 498	111 935	3 281	4 332
Créances sur les banques	72 966	274 452	205 386	92 934
Créances résultant d'opérations de financement de titres	0	80 430	0	0
Créances sur la clientèle	2 292 829	38 089	19 194	317
Créances hypothécaires	34 230 057	812	0	0
Opérations de négoce	24 345	3 190	3 311	2 011
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	198	0	0	0
Immobilisations financières	281 717	375 300	0	0
Comptes de régularisation actifs	21 343	0	0	0
Participations	72 248	32	0	0
Immobilisations corporelles	165 247	0	0	0
Autres actifs	35 355	0	0	0
Corrections de valeur non compensables selon les dispositions transitoires	-65 572	0	0	0
Total des actifs (au bilan)	41 537 232	884 239	231 172	99 594
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	9 402	5 661	3 716	1 288
Total des actifs	41 546 634	889 900	234 888	100 882
Passifs				
Engagements envers les banques	23 652	37 725	1 054	14 134
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	31 566 507	850 646	241 064	100 609
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	34 253	0	0	0
Obligations de caisse	764 324	0	0	0
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	5 113 100	0	0	0
Comptes de régularisation passifs	118 869	0	0	0
Autres passifs	32 346	0	0	0
Provisions	314 674	0	0	0
Réserves pour risques bancaires généraux	1 211 644	0	0	0
Capital social	700 000	0	0	0
Réserve issue du bénéfice	1 413 053	0	0	0
Bénéfice	214 585	0	0	0
Total des passifs (au bilan)	41 507 007	888 371	242 117	114 742
Engagements à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	10 664	5 946	2 311	1 144
Total des passifs	41 517 671	894 317	244 429	115 886
Positions nettes par monnaie	28 963	-4 417	-9 541	-15 005

Informations relatives aux opérations hors bilan

Présentation des instruments financiers dérivés (actifs et passifs)

en CHF 1000	Instruments de négoce			Instruments de couverture		
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Montant du sous-jacent	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Montant du sous-jacent
Instruments de taux						
Swaps	0	340	80 000	1	33 786	4 001 000
Instruments de taux						
Contrats à terme	194	124	18 070	0	0	0
Options (OTC)	3	3	1 996	0	0	0
Total avant prise en compte des contrats de netting	197	468	100 066	1	33 786	4 001 000
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	0	340		1	33 786	
Année précédente	458	1 692	136 173	0	85 573	7 750 000
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	0	1 181		0	85 573	

Total avant prise en compte des contrats de netting

en CHF 1000	Valeurs de remplacement cumulées	
	positives	négatives
Exercice sous revue	198	34 253
Année précédente	458	87 264

Répartition selon les contreparties

en CHF 1000	Instances centrales de clearing	Banques et négociants en valeurs mobilières	Autres clients
Total des valeurs de remplacement après prise en compte des contrats de netting	0	194	3

Répartition et commentaires des créances et engagements conditionnels

en CHF 1000	2016	2015
	Engagements de couverture de crédit et similaires	877
Garanties de prestation de garantie et similaires	67 932	73 648
Total des engagements conditionnels	68 809	74 811
Créances conditionnelles découlant de reports de pertes fiscaux	0	0
Autres créances conditionnelles	0	0
Total des créances conditionnelles	0	0

Répartition des crédits par engagement

en CHF 1000	2016	2015
Engagements résultant de paiements différés («deferred payments»)	0	0
Engagements résultant d'acceptations (pour les dettes découlant des acceptations en circulation)	0	0
Autres crédits par engagement	0	0
Total des crédits par engagement	0	0

Répartition des opérations fiduciaires

en CHF 1000	2016	2015
Placements fiduciaires auprès de sociétés tierces	1 927	9 028
Placements fiduciaires auprès de sociétés du groupe et de sociétés liées	1 399 467	1 708 165
Total des opérations fiduciaires	1 401 394	1 717 193

Les comptes gérés à titre fiduciaire pour la Communauté Migros sont inscrits sous la rubrique «Placements fiduciaires auprès de sociétés du groupe et de sociétés liées».

Informations sur le compte de résultat et autres informations essentielles

Répartition du résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur

en CHF 1000	2016	2015	Variation	en %
Opérations sur devises et espèces	32 198	40 958	-8 760	-21
Métaux précieux	75	44	+32	+72
Négoce de titres (y c. fonds)	1 411	-2 056	+3 467	-169
dont instruments de taux (y c. fonds)	1 150	-1 298	+2 448	-189
dont titres de participation (y c. fonds)	-77	-901	+825	-92
dont fonds mixtes	0	-66	+66	-100
dont revenus de titres divers	337	209	+128	+61
Total du résultat de négoce	33 684	38 945	-5 261	-14

Le négoce pour compte propre de la Banque Migros résulte exclusivement de transactions avec la clientèle. La gestion et la mesure des résultats des opérations de négoce s'effectuent à l'échelle de l'ensemble de la banque, d'où l'absence de répartition du résultat de négoce entre les secteurs d'activité. La banque ne recourt à l'option de la juste valeur pour aucune position du bilan.

Indication d'un produit de refinancement significatif dans la rubrique «Produit des intérêts et des escomptes» ainsi que des intérêts négatifs significatifs

Les intérêts négatifs sur les opérations actives sont portés en diminution des produits des intérêts et des escomptes. Les intérêts négatifs sur les opérations passives sont portés en diminution des charges d'intérêts.

Le résultat de l'exercice sous revue n'a été influencé ni par des produits de refinancement significatifs ni par des intérêts négatifs significatifs.

Répartition des charges de personnel

en CHF 1000	2016	2015	Variation	en %
Salaires	139 376	138 265	+1 111	+1
Contributions aux institutions de prévoyance professionnelle	16 542	16 054	+488	+3
Autres prestations sociales	10 381	10 240	+141	+1
Autres charges de personnel	7 447	6 655	+792	+12
Total des charges de personnel	173 747	171 214	+2 533	+1

Répartition des autres charges d'exploitation

en CHF 1000	2016	2015	Variation	en %
Coût des locaux	19 873	18 807	+1 066	+6
Charges relatives à l'informatique et à la communication	37 239	36 864	+374	+1
Mobilier et installations	2 151	2 427	-276	-11
Honoraires des sociétés d'audit	640	635	+5	+1
dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	541	546	-5	-1
dont pour d'autres prestations de services	99	89	+10	+11
Autres charges d'exploitation	44 887	45 778	-890	-2
Total des charges d'exploitation	104 790	104 511	+278	+0

Commentaires des pertes significatives, des produits et charges extraordinaires ainsi que des dissolutions significatives de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de corrections de valeurs et provisions libérées

en CHF 1000	2016	2015	Variation	in %
Produits extraordinaires	7 147	195	+6 952	+3 564
Total des produits extraordinaires	7 147	195	+6 952	+3 564

Les produits extraordinaires de CHF 7 147 241 ont été essentiellement réalisés par la cession de l'immeuble de rendement à Lucerne ainsi que des bâtiments de la banque à Liestal et à Thoune.

Autres charges extraordinaires	566	0	+566	-
Total des charges extraordinaires	566	0	+566	-

Les charges extraordinaires de CHF 566 813 résultent de la vente du bâtiment de la banque à Bâle. Les explications relatives aux pertes principales ainsi qu'aux modifications de réserves pour les risques bancaires généraux et les réévaluations et les provisions qui ne sont plus nécessaires sont énumérées en page 27.

Présentation des impôts courants et latents, avec indication du taux d'imposition

en CHF 1000	2016	2015	Variation	en %
Constitution de provisions pour impôts latents	-1 526	-1 526	+0	+0
Charges impôts courants	58 192	61 585	-3 393	-6
Total des impôts	56 666	60 059	-3 393	-6
Taux d'imposition moyen pondéré sur la base du résultat opérationnel	20,6%	20,7%		

Value at Risk

en CHF 1000	Total livre du négoce	
	2016	2015
Type de risque		
Risque d'intérêt	0	0
Risque sur monnaies étrangères	71	105
Risque de cours sur les actions	244	571
Non diversifié	314	676
Effet de diversification	-38	-24
Diversifié	277	653

La Value at Risk (VaR) calculée à fin 2016 s'élevait à CHF 0,3 million sur une base agrégée et diversifiée. La VaR est calculée avec une probabilité d'émergence de problème /niveau de confiance de 99% et sur une durée d'un jour. La VaR recouvre le livre du négoce hors métaux précieux.

Rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de la Banque Migros SA Zurich

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Banque Migros SA, composés du bilan, du compte de résultat, du tableau des flux de trésorerie, de l'état des capitaux propres et de l'annexe (pages 6 à 37) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016. Ces comptes annuels ont été établis en sus du boucllement statutaire avec présentation fiable.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration, conformément aux règles d'établissement des comptes applicables aux banques ainsi qu'aux dispositions légales. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser l'audit de manière telle à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

L'audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté le 31 décembre 2016 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les règles d'établissement des comptes applicables aux banques, et sont conformes à la loi suisse.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

PricewaterhouseCoopers SA

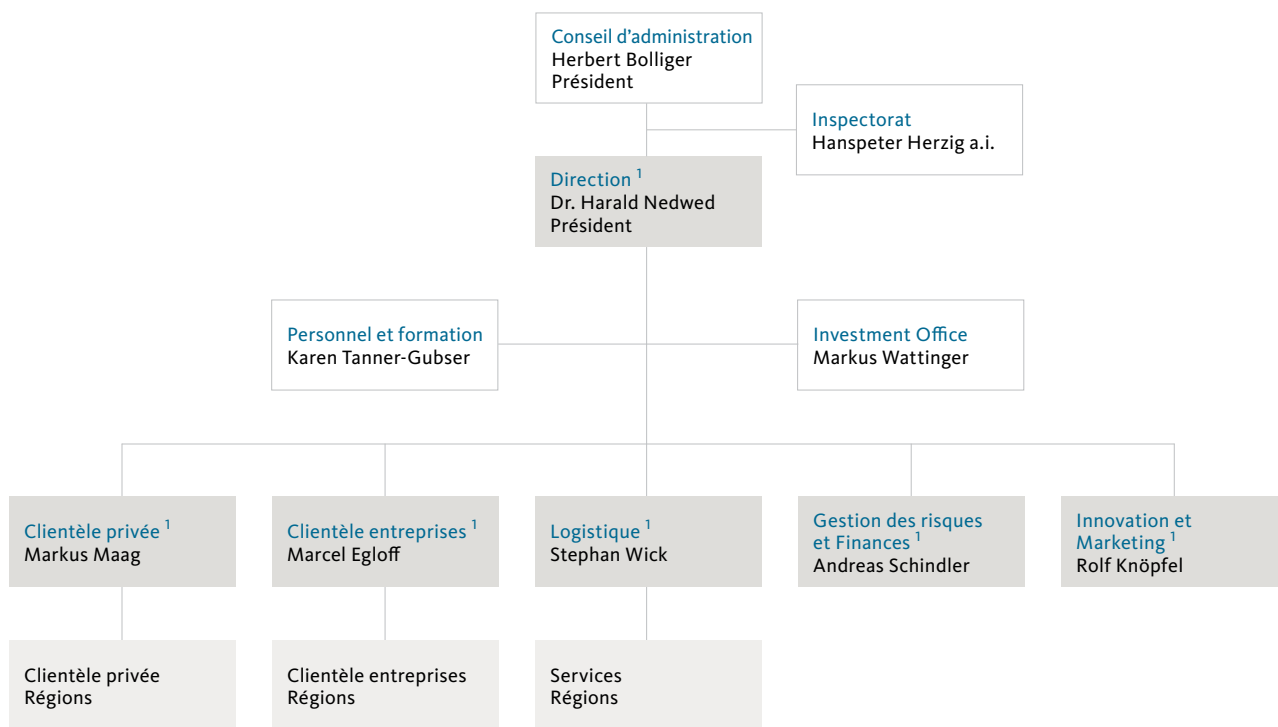
Andrin Bernet
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Tobias Scheiwiller
Expert-réviseur

Zurich, 1^{er} mars 2017

Organigramme

au 1.1.2017



Fonctions du Conseil d'administration

	Conseil d'administration	Comité d'audit	Comité de crédit	Comité des finances	Comité du personnel
Herbert Bolliger Président de la délégation de l'administration de la Fédération des coopératives Migros	Président		Membre	Membre	Président
Jörg Zulauf Vice-président de la délégation de l'administration de la Fédération des coopératives Migros	Vice-président	Membre	Membre	Membre	Membre
Irene Billo Représentante du personnel	Membre				
Bernhard Kobler ² Conseil d'administration, conseil de fondation	Membre (dès le 1.1.17)		Président (dès le 1.1.17)		
Prof. Dr. Peter Meier ² Professeur à la Haute école zurichoise en sciences appliquées	Membre			Président	
Brigitte Ross ² Entrepreneuse	Membre	Membre			
Dr. Isabel Stirnimann Schaller ² Avocate	Membre	Président			
Prof. Dr. Rudolf Volkart ² Senior Partner IFBC AG, Professeur ordinaire émérite en «Corporate Finance» auprès de l'Université de Zurich	Membre (jusqu'au 31.12.16)		Président (jusqu'au 31.12.16)		

¹ Membre de la Direction générale

² Membres indépendants du Conseil d'administration selon les critères de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA

Régions et succursales

Responsables	Région Espace Mittelland	Région Nord de la Suisse	Région Suisse orientale	Région Romandie	Région Tessin	Région Zurich
Clientèle privée	Otto Born	Guido Holzherr	Patrick Weibel	Christian Miserez	Alberto Crugnola	Stephan Kümin
Clientèle entreprises	Damian Muff	Guy Colin	Alfred Schaub	Dominique Maillard	Edi Pozzi	Urs Baumann
Services	Peter Fischer	Martin Kradolfer	Hans Steingruber	Laurent Savoy	Giorgio Metelerkamp	Ralph Schürer

Région Mittelland

Berne: Aarberggasse, Berne-Brünnen; Bienne, Brigue, Berthoud, Langenthal, Lucerne, Schönbühl, Schwyz, Soleure, Sursee, Thoune

Région Nord de la Suisse

Aarau, Bâle: Aeschenplatz, Gundelitor; Frick, Lenzbourg, Liestal, Olten, Reinach (BL), Riehen, Zofingue

Région Suisse orientale

Amriswil, Buchs (SG), Coire, Frauenfeld, Kreuzlingen, Pfäffikon (SZ), Rapperswil, Saint-Gall, Schaffhouse, Wil, Winterthour

Région Romandie

Bulle, Fribourg, Genève: Carouge-La Praille, Chêne-Bourg, Mont-Blanc, rue Pierre-Fatio; La Chaux-de-Fonds, Lausanne: place de l'Europe, rue Madeleine; Martigny, Meyrin-Vernier, Neuchâtel, Nyon, Sion, Vevey, Yverdon-les-Bains

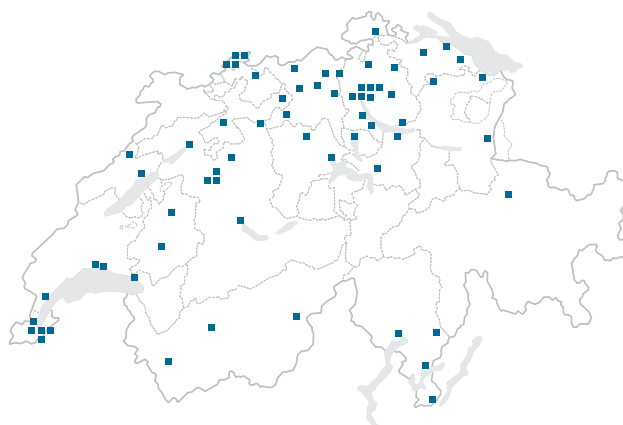
Région Tessin

Bellinzone, Chiasso, Locarno, Lugano

Région Zurich

Baden, Brugg, Bülach, Thalwil, Uster, Wädenswil, Wallisellen Richti, Wohlen, Zoug, Zurich: Altstetten, Limmatplatz, Oerlikon, Seidengasse, Stockerstrasse

■ 67 succursales



Impressum

Banque Migros SA, case postale, 8010 Zurich, banquemigros.ch
 Service Line 0848 845 400, du lundi au vendredi 8-19 heures, samedi 8-12 heures
 Typographie: Feldner Druck AG PrePrintStudio